



Dossier

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE L'ÉCOLE DE MUSIQUE BAT LA MESURE

PAGE 6

et aussi...

PAGE 10

Raid du Bessin

Plus qu'une aventure sportive,
une expérience humaine

PAGE 12

Jardin botanique

Circuit découverte :
au fil des branches



Bayeux **a** vivre 110

Sommaire

UN CHAPITRE À ÉCRIRE 4
MARCHÉ PLACE SAINT-PATRICE
UNE NOUVELLE VITALITÉ

le Dossier

UNE IDÉE À SUIVRE 6
ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE
L'ÉCOLE DE MUSIQUE
BAT LA MESURE

UN SUJET À COMPRENDRE 8
PROPRETÉ URBAINE
DES COLONNES À BADGE POUR
LES HABITANTS DU CENTRE-VILLE

UN TEMPS FORT À NE PAS MANQUER 10
RAID DU BESSIN
PLUS QU'UNE AVENTURE SPORTIVE,
UNE EXPÉRIENCE HUMAINE

UNE VILLE À EXPLORER 12
JARDIN BOTANIQUE
CIRCUIT DÉCOUVERTE :
AU FIL DES BRANCHES

UN AVENIR À CONSTRUIRE 14
PATRIMOINE
MIEUX LE CONNAÎTRE
POUR MIEUX LE PROTÉGER

DES INFOS À NOTER 16

DES OPINIONS À EXPRIMER 18

UN BAYEUSAIN À HONORER 19
ANTOINE VERNEY
LE GARDIEN DE LA TAPISSERIE
S'EN EST ALLÉ

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE BAYEUX Directeur de la publication : Arnaud Tanquerel - Directrice de la communication / Responsable du magazine : Anne-Lise Ordonez - Rédacteur-coordonateur : Claire Beauruel. Comité de rédaction : Christine Cabon, Loïc Jamin, Françoise Jean-Pierre, David Lemaquesquier, Frédéric Oblin, Jean Lepaulmier. Mise en page : Zenial agency - Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux - Crédits photographiques : Ville de Bayeux, James Ledolley, French Embassy in the United Kingdom, Azapro, Archives du Calvados.

N°ISSN : 2646-0580

Les Jaune et Bleu à d'Ornano

Mardi 13 janvier, une marée bayeusaine a déferlé sur le quartier Venoix à Caen pour assister à la rencontre entre le Bayeux FC (Régional 1) et l'Olympique de Marseille (Ligue 1) en 16^{es} de finale de Coupe de France. Un match inoubliable pour les joueurs du Petit Poucet de la compétition, qui n'auraient jamais imaginé fouler un jour la pelouse du stade d'Ornano, habituellement réservée aux professionnels du Stade Malherbe Caen. Si l'issue de la soirée fut négative (9-0 pour l'OM), les heureux détenteurs d'un billet retiendront l'ambiance, les sourires et les rencontres. Et ce ne sont pas les premiers intéressés qui diront le contraire : leur fabuleuse épopée s'est poursuivie en février avec une invitation du club phocéen à visiter le célèbre Vélodrome et assister au match contre le Stade Rennais en 8^{es} de finale de Coupe de France. Accueillis par l'ancien international Mamadou Niang, les Jaune et Bleu ont vécu un véritable rêve éveillé.

à l'écoute !



Du 21 janvier au 6 février, la 12^e édition du festival Graine de Mots a accueilli quelque 3 350 personnes. Le bouquet de spectacles proposé a ravi les spectateurs qui ont souligné la diversité des propositions, l'ambiance conviviale et la proximité des artistes. Les temps de médiation scolaire ont quant à eux permis à près de 700 élèves du primaire au lycée de profiter du festival.

*From Bayeux to London**



Jeudi 26 février, le British Museum de Londres a créé la surprise en diffusant une image de la Tapisserie de Bayeux sur les écrans géants de Piccadilly Circus, célèbre place de la capitale britannique. Un affichage XXL qui annonçait l'ouverture de la billetterie de l'exposition historique de la broderie millénaire au sein du musée londonien, prévue pour septembre prochain.

* De Bayeux à Londres

À grandes Foulées



La 42^e édition des Foulées de Bayeux, organisée par la société TB Marketing, a battu tous les records ! Avec une formule inédite sur deux jours et le nouveau « Marathon des héros », pas moins de 8 600 participants ont répondu présents. Les deux randonnées – une découverte et une active – ont quant à elles réuni 172 marcheurs, et le circuit intergénérationnel 240 coureurs.

Passation



Dimanche 22 mars, à l'issue de l'installation du nouveau conseil municipal, Patrick Gomont, maire sortant, a symboliquement remis son écharpe à Arnaud Tanquerel, nouveau maire et ancien premier adjoint. Après près de 40 ans au sein du conseil et un quart de siècle à la tête de la Mairie, Patrick Gomont laisse les clés d'une commune qu'il a contribué à embellir et faire rayonner.



édito

VOTRE CONFIANCE, NOTRE RESPONSABILITÉ

Le 15 mars, vous m'avez fait l'immense honneur de m'élire à la fonction de maire, dès le premier tour, avec 77,11 % des suffrages. Un niveau inédit à Bayeux. Le plus élevé de l'ex Basse-Normandie et le 4^e de la Région. Il me donne une grande énergie. J'en mesure aussi toute l'exigence.

Cette belle confiance accordée à notre équipe est d'autant plus significative à mes yeux qu'elle intervient dans un contexte de crise au plan national. Le choix naturel de la continuité a été clairement retenu. Le sens de l'action locale récompensé. À une époque d'instabilité, notre commune est devenue un repère rassurant. Et c'est une grande fierté.

Je tiens à remercier les élus sortants, et le premier d'entre eux, Patrick Gomont, avec qui nous avons tant agi pour Bayeux. Avec qui nous avons traversé tant d'aléas au cours d'un mandat débuté avec le Covid et parcouru par la crise énergétique, l'inflation, les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient et un contexte politique national troublé. Leur action a contribué à ce résultat et à faire ce que Bayeux est aujourd'hui.

Je veux assurer à ceux qui ont fait un autre choix qu'ils peuvent compter sur ma disponibilité et mon ouverture. Je serai le maire de tous les habitants. Je salue les élus de la minorité. Si le respect de leurs idées est pour moi un principe démocratique, et le débat une exigence, ma seule boussole restera l'intérêt des Bayeusains.

Cette confiance ne nous confère que des devoirs. Le devoir de servir Bayeux. Le devoir d'œuvrer pour la qualité de vie. Le devoir de continuer de faire de Bayeux une ville toujours plus verte, respectée, sécurisée et dynamisée.

Ce premier Bayeux à Vivre de la mandature s'accompagne d'un document hors-série qui vous permettra de vous familiariser avec les changements du renouvellement municipal.

Arnaud TANQUEREL
Maire de Bayeux



MARCHÉ PLACE SAINT-PATRICE

Déployé chaque samedi matin place Saint-Patrice, l'un des deux marchés hebdomadaires de Bayeux a vécu en début d'année une réorganisation d'ampleur. Un changement mûrement réfléchi, mené de concert avec les commerçants ambulants et qui intervient dans un contexte global de redynamisation de ces lieux ancestraux de vie et de rencontre.



UNE NOUVELLE VITALITÉ

Samedi 10 janvier, en plein cœur de l'hiver, le marché de la place Saint-Patrice a amorcé sa mue. Le plan du site, figé depuis de nombreuses années, a été repensé : les étals alimentaires, auparavant situés sur les pourtours de la place, et les stands de produits manufacturés, jusqu'alors situés en son centre, ont permuté leurs emplacements. Les allées, parfois trop étroites, ont été élargies. Quant aux camions des exposants, ils stationnent désormais tous au cœur du site, dissimulés aux yeux des passants par les îlots nouvellement créés. Une réorganisation millimétrée qui offre une nouvelle dynamique à ce rendez-vous incontournable dans la semaine des habitants comme des exposants.

DES RÉÉQUILIBRAGES NÉCESSAIRES

Savamment orchestrés par la Ville et les représentants du marché, ces changements répondent à diverses problématiques. En premier lieu la fréquentation du rendez-vous : loin d'être en baisse, c'est surtout l'inégalité entre les étals qui avait été relevée par les différents acteurs du marché. « *Les stands alimentaires drainent des flux beaucoup plus conséquents*, confirme Nelly Delamare, présidente départementale des marchés de France et exposante à Bayeux. *Les placer au cœur du site, et non plus en périphérie, permet aux produits manufacturés de gagner en visibilité.* » Deuxième constat : la saisonnalité. Entre les périodes estivale et hivernale, le nombre

d'exposants sur le marché passe du simple au double (voir encadré) mais l'occupation du domaine public restait la même. Une incohérence que la Ville souhaitait corriger pour, à terme, libérer du stationnement en basse saison sur la placette située devant l'Hôtel de police. Pour aller plus loin, le nouveau schéma instaure une installation des camions des exposants au cœur de la place, derrière les étals, pour libérer toujours plus de stationnement sur les abords immédiats du site.

Une redynamisation qui s'inscrit dans une politique globale



le mot de...

Frédérique Favre

Maire-adjointe en charge du commerce, de l'emploi et des relations européennes et internationales

« Un formidable travail a été fait autour des marchés lors du précédent mandat. Ces rendez-vous incontournables, dont la notoriété dépasse largement les frontières de l'intercommunalité, participent au dynamisme et à l'attractivité de Bayeux et, par leur connexion avec le centre-ville, à la vitalité du tissu commercial local. J'ai à cœur de poursuivre les actions engagées et de contribuer à la préservation de ces lieux de vie, de rencontre et de découverte que sont les marchés. »



RENDEZ-VOUS AU MARCHÉ !

Le mercredi rue **Saint-Jean**, le samedi place **Saint-Patrice**... Deux fois par semaine, les marchés bayeusains font la part belle aux produits locaux !

Le mercredi de 7h30 à 13h30 et le samedi de 7h30 à 14h

UN RAYONNEMENT À CULTIVER

Rééquilibrer les flux donc, rééquilibrer la visibilité entre les différents exposants et libérer du stationnement. Tels sont les objectifs poursuivis par la Ville avec ce marché repensé. Une redynamisation qui s'intègre dans une politique globale menée pour la vitalité et le rayonnement des marchés bayeusains. Outre ses deux rendez-vous hebdomadaires, la Ville peut s'enorgueillir d'avoir ajouté deux temps forts au calendrier. À Noël d'abord,

avec une offre qui ne cesse de se développer et d'accueillir de nombreux visiteurs venus d'ailleurs. Durant l'été ensuite, avec un marché du terroir et de l'artisanat normand qui poursuit lui aussi son essor. Cette année, il sera pour la première fois thématisé avec une « halle » dédiée tour à tour aux fleurs, à la céramique, aux gourmandises et au vintage.

Des rendez-vous incontournables donc, qui participent au rayonnement de notre belle cité. ▲

en bref

160

C'est le nombre de vendeurs à retrouver en haute saison place Saint-Patrice. L'hiver, une centaine de commerçants ambulants continuent d'animer le rendez-vous. Le mercredi, ils sont entre dix et vingt-cinq, selon la saison, à retrouver leur clientèle locale rue Saint-Jean. Un fonctionnement qui permet d'accueillir, deux fois par semaine, les vendeurs permanents et les « petits paniers » estivaux.

Un quatuor envié

En plus de ses deux marchés hebdomadaires, Bayeux attire été comme hiver avec son **marché du terroir et de l'artisanat normand** et son **marché de Noël**. Deux rendez-vous devenus incontournables qui, assortis de leurs animations, drainent une clientèle de plus en plus large.

NOUVEAU

En 2026, le marché du terroir et de l'artisanat proposera des jeudis thématiques.

Plus d'infos
bayeux.fr
Rubrique Agenda



ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE BAT LA MESURE

Installée au début des années 1970 dans l'ancienne école maternelle de la place aux Pommes, l'école municipale de musique de Bayeux accueille chaque année plus de 200 élèves, enfants et adultes. Enseignement musical, pratique collective et projets ambitieux rythment chaque année le programme.

Accessible à tous dès l'âge de cinq ans, l'école municipale de musique de Bayeux propose une formation complète, de l'éveil musical à la pratique instrumentale. Avec huit salles de cours, douze professeurs et quatorze disciplines enseignées (voir page suivante), les pratiquants bénéficient d'un cadre sans fausse note au sein de cette structure historique de la cité bajocasse. « Notre premier objectif est de rendre les élèves autonomes face à leur instrument, explique Thibaut Blet, directeur de

l'établissement artistique. *Mais toutes nos activités mènent à ce que nous appelons la pratique collective. Nous proposons ainsi chœur, orchestre et big band, des formations où les musiciens se rencontrent et s'épanouissent autour d'œuvres communes.* » Pour aller plus loin, l'école participe régulièrement à des échanges avec les structures voisines d'Hérouville, Saint-Lô, Caen... « Pour réunir les élèves autour de différentes thématiques ou créer des ensembles atypiques. »



le mot de...

David Lemaresquier

Maire-adjoint en charge de l'action culturelle, de la vie associative et de l'art dans la ville

« Bien ancrée dans le paysage local, l'école municipale de musique de Bayeux accueille tout de même 30 % d'élèves qui ne résident pas sur le territoire communal ou intercommunal. Cela démontre la qualité des enseignements. Le fruit du travail mené cette année sera à découvrir, entre autres dates, le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique. Rendez-vous parvis de l'Hôtel de Ville dès 17h ! »

UNE BELLE HARMONIE

Ancrée dans le territoire, l'école de musique est également à l'écoute des projets portés par les autres services de la collectivité. Cette année, les enseignants ont notamment travaillé de concert avec le service action culturelle de la Ville de Bayeux et la compagnie *Ne dites pas non, vous avez souri*, associée de la saison. Les artistes qui prônent la rencontre par le sonore* ont ainsi partagé la scène avec les élèves de l'école lors du



PRATIQUE

L'école municipale de musique est ouverte à tous. Les cours sont organisés par tranches d'âge. Tarifs, horaires et contenus détaillés sur bayeux.fr rubrique Culture.



MÉLISSA ET JULIE, NOUVEAUX VISAGES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Elles ont 24 et 42 ans et ont intégré début 2025 le corps professoral après deux départs en retraite. Mélissa Clavel, originaire de Falaise, découvre Bayeux pour son tout premier emploi. Musicienne multi-instrumentiste, spécialisée en médiation, elle insuffle un vent de renouveau dans l'approche de la formation musicale. À ses côtés, Julie Legendre, originaire de Saint-Lô, guide et accompagne les pianistes dans leur apprentissage. Issue d'une famille d'artistes, la jeune femme est connue et reconnue par ses pairs après dix années d'enseignement à l'école municipale de musique de Valognes. Respectivement diplômées du CFMI de Rennes et du Cefedem de Normandie, Mélissa et Julie ont à cœur de poursuivre les enseignements dispensés à l'école avec leur approche personnelle.

spectacle Brame de Zéphyr programmé en avril à la Halle ô Grains. « L'occasion pour eux de se produire sur scène, comme des professionnels, et de rencontrer des artistes accomplis, se réjouit Thibaut Blet. En juin, ils seront aux 7 lieux pour illustrer musicalement un conte des 1001 nuits aux côtés d'un dessinateur et d'une conteuse. Et l'an dernier, ils participaient à l'ouverture du millénaire de la Ville de Caen ! Des moments d'exception qui donnent du sens à nos enseignements. »

UN AVENIR AU DIAPASON

Lui-même ancien élève de l'école bayeusaine, fils d'ouvrier, Thibaut Blet souhaite voir toujours plus de jeunes pousser les portes de l'établissement municipal. « Il y a une forme d'autocensure chez certains qui voient l'école de musique comme réservée à une certaine classe sociale. » Pour toucher les publics éloignés, des temps de médiation pourraient à l'avenir être proposés en partenariat avec les écoles du territoire. « Comme cela se fait avec l'école des beaux-arts ou comme nous l'avons déjà expérimenté ponctuellement avec le festival du cirque ou des demandes spontanées. » Tel un chef d'orchestre, le directeur donne ainsi le ton d'un avenir au diapason !

LES ÉLÈVES S'EXPRIMENT

« Plus jeune, j'ai fait de la clarinette mais ce n'était pas mon truc... Je rêvais plutôt de saxophone alors quand l'heure de la retraite a sonné, je me suis lancé ! Bayeux est bien dotée avec cette école et toute son offre culturelle. »

Alain
Élève depuis 3 ans

« Mon grand frère fait partie de l'harmonie de Courseulles-sur-Mer et c'est grâce à lui que j'ai voulu faire de la musique. J'ai choisi le saxophone comme instrument. »

Merwan
Saxophoniste

« J'ai choisi d'intégrer les cours de formation musicale pour mieux comprendre la musique qui a toujours fait partie de ma vie. Quelques problèmes de santé m'ont obligée à faire des choix dans mes activités mais je ne rognai pas sur la musique, trop importante pour moi ! »

Béatrice
Musicienne et chanteuse

« C'est en participant au dispositif Orchestre à l'école que je me suis intéressée à la musique. J'ai voulu continuer en intégrant l'école municipale. Ici, je fais du violon et suis les cours de formation musicale. »

Marion
Jeune violoniste

« Ma maman sentait que la musique serait une activité faite pour moi... Et elle avait raison ! Moi, j'ai choisi les percussions. »

Tristan
Percussionniste

« Entre ma sœur qui fait du piano et moi qui ai choisi le violon, il y a beaucoup de musique à la maison ! C'est ma deuxième année à l'école et j'adore venir. »

Alicia
Jeune violoniste

LE SAVIEZ-VOUS ?

14

C'est le nombre de disciplines enseignées à l'école municipale de musique de Bayeux : piano, percussions, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, trombone, euphonium, tuba.

**Propreté urbaine**

DES COLONNES À BADGE POUR LES HABITANTS DU CENTRE-VILLE

Dans le cadre de la mise en place de la taxe incitative, Collectéa, en lien avec la Ville de Bayeux, installe en 2026 des colonnes aériennes en centre-ville. L'objectif ? Permettre le calcul de la part variable de la TEOMi des foyers non dotés de bacs. Après la mise en conformité des sites rue Larcher et parking Eugène Surville ou l'installation récente parking du violet de Bayeux, quatre nouveaux emplacements vont être équipés. Explications.

Alors que l'État prévoit d'augmenter sensiblement la taxe relative à l'enfouissement des déchets dans le but d'inciter toujours plus au recyclage, les syndicats comme Collectéa doivent trouver des solutions pour inciter aux pratiques vertueuses et limiter la répercussion tarifaire sur les usagers. Ainsi est entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2026, la TEOMi ou taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. L'installation de colonnes aériennes (conteneurs fixes) s'inscrit dans la continuité des actions engagées.

de calcul ne change pas – et une part variable relative à la quantité de déchets produits par chaque foyer. Pour calculer cette part variable, les bacs noirs des foyers qui en sont dotés ont été pucés. Pour les habitants sans bacs (hypercentre de Bayeux et adresses identifiées par Collectéa), une distribution de sacs prépayés

(violets) a été effectuée fin 2025. La taxe incitative ne concerne que les ordures ménagères (bacs noirs/sacs prépayés violets). Les emballages et papiers (bacs ou sacs jaunes) ne sont pas concernés. ▲

?

TEOMi
Taxe d'Enlèvement
des Ordures Ménagères
incitative

QUESTIONS RÉPONSES



Qui est concerné par les colonnes aériennes ?

Les foyers sans bacs, aujourd'hui dotés de sacs prépayés, sont directement concernés par les colonnes aériennes. À ce jour, les usagers déposent leurs sacs devant leur porte ou dans l'un des points d'apport volontaire (bacs collectifs). Ces derniers sont progressivement remplacés par des colonnes aériennes à badge (voir carte). À l'avenir, les habitants dotés de sacs prépayés n'en auront plus et utiliseront un badge pour déposer leurs poubelles dans l'un des sites prévus à cet effet. Les rouleaux de sacs violets non entamés pourront être repris par Collectéa.

MES DÉCHETS EN PRATIQUE



J'ai des bacs pour mes déchets

Ma part variable de la TEOMi est calculée d'après le **nombre de levées de mon bac noir** qui a été mis en conformité (pucé). J'ai tout intérêt à ne le sortir que lorsqu'il est totalement plein et à le rentrer une fois vidé pour éviter toute levée inutile.

Je vis dans un logement collectif ?

Les bacs noirs grande capacité ont également été pucés. La part variable de la TEOMi est facturée par Collectéa au propriétaire du logement qui la répercute dans les charges associées au loyer en cas de location de celui-ci.



le mot de...

Loïc Jamin
Premier adjoint de Bayeux,
vice-président du SEROC
et de Collectéa

« Au-delà de l'aspect financier, l'installation de colonnes et l'instauration d'un système d'accès par badge doivent permettre de supprimer à terme les sacs visibles. Bayeux est une belle ville, appréciée par de nombreux Normands et touristes : nous avons tous un rôle à jouer dans l'embellissement de nos rues, et cela passe par une propreté exemplaire. »

Nouveaux sacs violets

Je n'ai pas de bacs pour mes déchets

1

J'ai récupéré mes sacs prépayés (violets) lors de la distribution en décembre 2025

Ces sacs prépayés constituent ma part variable de la TEOMi et je dois les utiliser de manière réfléchie pour ne pas avoir à en racheter.

Anciens sacs

2

Je n'ai pas récupéré mes sacs prépayés

Je me rapproche de Collectéa afin de régulariser ma situation. Si j'utilise d'anciens sacs, ces derniers ne seront plus ramassés.

Selon mon adresse, je continuerai à être doté de sacs prépayés ou serai invité à récupérer un badge afin d'utiliser des colonnes aériennes. Une fois doté d'un badge, j'utiliserai des sacs achetés dans le commerce pour mes déchets ménagers (sauf sélectif).

OÙ TOUVER LES COLONNES AÉRIENNES ?



Colonne existante (mise en conformité)
Nouvelles colonnes

en bref

Comment déposer ses sacs en colonnes aériennes ?

Pour les foyers à ce jour dotés de sacs prépayés, c'est donc bientôt le nombre de passages aux colonnes aériennes qui sera comptabilisé et constituera la part variable de la TEOMi. Pour cela, les foyers identifiés par Collectéa seront invités, par courrier, à venir récupérer le badge qui leur permettra d'accéder aux colonnes.

Où sont situées les colonnes aériennes ?

Les emplacements choisis pour les colonnes aériennes correspondent majoritairement à des emplacements jusqu'ici occupés par des bacs collectifs (bacs grande capacité). Ces derniers sont retirés dès la mise en service des colonnes. À terme, une dizaine de sites seront à disposition des usagers.

Quid des cuves enterrées rue Larcher et parking Surville ?

Installées respectivement en 2016 et 2019, les cuves enterrées rue Larcher et parking Eugène Surville ont été mises en conformité en 2025 : les cuves pour les ordures ménagères et les périscoopes (parties visibles) ont été remplacés pour permettre la mise en place du système d'accès par badge.

Distribution des badges

Les foyers dotés de badge devront se présenter à l'accueil population de la Mairie de Bayeux (12bis rue Laitière) lors de la **distribution prévue du 18 au 23 mai**. Un binôme constitué d'un agent Collectéa et d'un agent Ville de Bayeux répondra aux questions des usagers. À noter qu'une **application mobile permettra également de badger**.

Calendrier

Après la distribution des badges, les colonnes aériennes des rues Laitière, de la Poterie, Saint-Malo et du parking des Boucheries seront installées et **mises en service au début de l'été**.



RAID DU BESSIN

PLUS QU'UNE AVENTURE SPORTIVE, UNE EXPÉRIENCE HUMAINE

Annulée en 2025 faute de participants, la 17^e édition du Raid du Bessin revient en 2026 avec une formule liftée. L'événement sportif réservé aux 14-17 ans conserve néanmoins son ADN en offrant toujours une expérience sportive et collective inoubliable. D'anciens participants se souviennent de leur aventure...



Édouard Moulin
Maire-adjoint en charge du sport, des loisirs, de la jeunesse, du numérique et de l'intelligence artificielle

le mot de...

« Depuis sa création en 2009, le Raid du Bessin a offert à près de 400 jeunes du territoire l'opportunité de vivre une expérience sportive et humaine inoubliable.

Les témoignages des anciens participants montrent à quel point ce dispositif est essentiel, à la fois dans le cadre du temps de loisir mais également dans la construction des adultes de demain. »



Martin CHEVALLIER
20 ANS, RAID 2022

« Parce qu'à l'époque je pratiquais le golf à haut niveau, mon calendrier ne me permettait pas de participer chaque année au Raid du Bessin. Il n'y a qu'en 2022 que j'ai pu marcher dans les pas de mon grand frère Paul et profiter de l'événement. J'y ai retrouvé des copains de collège, de lycée et y ai croisé des personnes que je n'aurais jamais rencontrées par ailleurs. Je ne garde que de bons souvenirs de mon édition... Entre les épreuves sportives et la vie au camp, le Raid est un vrai moment de partage comme on en a rarement, à cet âge ou plus tard d'ailleurs. Vivre en groupe du matin au soir, monter le camp, manger ensemble... À quand un Raid du Bessin pour les plus de 17 ans ?! »

QUELS CHANGEMENTS POUR LE RAID ?

LES DATES



Retour aux origines avec un événement proposé du **18 au 20 août**, en fin de période estivale, plus facile à intégrer dans l'agenda familial.

DES STAGES DE PRÉPARATION



Proposés durant les vacances de février et d'avril, **ces tout nouveaux stages visent à préparer les jeunes** aux attendus du Raid : course, vélo, natation, respect de l'environnement...

LES VALEURS HUMAINES ENCORE PLUS VALORISÉES



Les épreuves compétitives donnent lieu à un classement qui intégrera plus **fortement la dimension humaine**. **La solidarité, la débrouillardise, le courage, le savoir-vivre** seront ainsi valorisés pour bonifier le classement des équipes.

LE CHALLENGE DES CLUBS



Pour la première année, le Raid du Bessin offre **un dossier à chaque association sportive**, leur permettant ainsi d'engager une équipe qui défendra les couleurs du club et d'initier un challenge entre les différentes associations.



Jules MEUNIER

19 ANS,
RAID 2021, 2022, 2023 ET 2024 (1^{ER})

Robin MEUNIER

16 ANS,
RAID 2023 ET 2024 (2ND)

« Pour nous qui sommes mordus de sport, un programme sur trois ou quatre jours comme le propose le Raid du Bessin, c'est juste génial ! Le cadre est super, les animateurs trop sympas et l'ambiance chaleureuse. Si l'on devait définir le Raid, on dirait que c'est entre le défi sportif et la colonie de vacances. Évidemment il y a de la compétition mais ça va bien au-delà : on ne laisse jamais une équipe de côté, chacune va à son propre rythme et l'entraide tient une place primordiale dans l'esprit du Raid. Et puis il y a les moments de vie : l'installation du bivouac, les repas tous ensemble, le bol de céréales alors qu'on est à peine réveillés... Vraiment, c'est une expérience à vivre au moins une fois ! »



Albane EON

20 ANS,
RAID 2021
ET 2022 (PRIX FÉMININ)

« Avant ma première participation, j'avais quelques craintes concernant les exigences sportives et le décalage entre filles et garçons. Au final, nous étions peu nombreuses mais nous nous sommes serré les coudes et cela a été une expérience extraordinaire. Bien sûr il faut aimer le sport et avoir une bonne condition physique, mais le Raid c'est tellement plus que ça... Ce sont trois jours de déconnexion totale, loin des réseaux, en pleine nature... Personnellement, cela m'a fait grandir et m'a apporté énormément au niveau du vivre ensemble. Je ne regrette qu'une seule chose : ne pas m'être intéressée au Raid plus tôt ! J'aurais alors participé à plus d'éditions. »

« Quand nous avons créé le Raid en 2009, il n'y avait aucune offre comme celle-ci sur le territoire. Au-delà d'une animation qui leur soit entièrement dédiée, nous souhaitions proposer aux jeunes une véritable expérience humaine. D'année en année, le Raid a évolué et son public également : aujourd'hui, nous avons trouvé le bon équilibre pour répondre aux attentes des plus compétiteurs comme des moins préparés. »



Véronique LAPRUNE

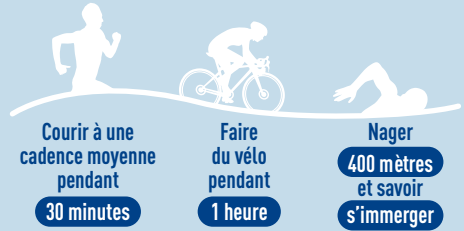
ÉDUCATRICE SPORTIVE
AU 3 DIX-HUIT



en bref

LES ATTENDUS SPORTIFS

Afin de répondre aux éventuelles interrogations des participants, le service Sports et Jeunesse de la Ville de Bayeux fournit quelques indicateurs qui permettront aux jeunes de se positionner. Pour participer au Raid du Bessin, il est nécessaire de savoir :



MAIS AUSSI...

En attendant d'avoir l'âge requis pour participer au Raid du Bessin, **les enfants du territoire peuvent profiter des animations sportives proposées durant chaque période de vacances scolaires.** Des disciplines traditionnelles (handball, tennis de table, volley...) aux activités de découverte (plongée, palet, hockey...), les participants profitent d'initiations encadrées par des animateurs passionnés.



RENSEIGNEMENTS

3 DIX-HUIT

Place aux Pommes
02 31 51 60 65

3dix-huit@mairie-bayeux.fr

CALENDRIER

MARDI 5 MAI

Réunion d'information à 18h au 3 DIX-HUIT

VENDREDI 31 JUILLET

Date limite pour le dépôt des dossiers d'inscription au 3 DIX-HUIT

DU 18 AU 20 AOÛT

17^e édition du Raid du Bessin



JARDIN BOTANIQUE

CIRCUIT DÉCOUVERTE : AU FIL DES BRANCHES



le mot de...

Arnaud Tanquerel
Maire de Bayeux

Inaugurés en 2006, abimés par le temps, les 17 panneaux d'interprétation du jardin botanique de Bayeux ont bénéficié en début d'année d'une remise en beauté. Si le graphisme a été revu, le contenu, lui, n'a pas changé. Combien existe-t-il de variétés de chênes ? Que signifie Ginkgo biloba ? Quel lien peut-on établir entre un séquoia géant et le Débarquement allié ? En explorant les allées, ce ne sont pas seulement l'origine et les particularités des arbres et des plantes que l'on découvre, mais toute une histoire locale...

« Avec ce parcours botanique original, chacun découvrira les liens qui unissent l'histoire naturelle et celle de notre belle ville. Une découverte ludique, accessible à tous et qui renoue avec l'objectif premier du fondateur du jardin : en faire un lieu de détente pour les habitants et un espace pédagogique pour tous, notamment les plus jeunes. »



Depuis l'entrée principale du site, rue de Port-en-Bessin, le circuit débute par les serres du jardin. À l'intérieur, une agréable chaleur printanière accompagne la découverte de la collection de cactus, pour la plupart originaires des régions tropicales d'Amérique. En quittant cet espace pédagogique, les plantes aromatiques se dévoilent aux yeux attentifs quand les plus jeunes préfèrent se ruer vers le bassin, sa fontaine et ses carpes orangées. Originaires du Japon, l'espèce se distingue du classique « poisson rouge » par la présence de barbillons – petites excroissances – près de la bouche.

LA STAR DU BOTANIQUE

Pour la suite de la visite, chacun choisira son allée avec un même objectif : le hêtre pleureur. Classé monument naturel depuis 1932, labellisé Arbre remarquable de France en 2001 et récemment élu Arbre français de l'année, le plus beau spécimen du jardin ravit des générations de Bayeusains. Avec ses 40 mètres de diamètre, sa ramure couvre une surface exceptionnelle de 1 250 m² ! Si l'âge de l'individu n'est pas clairement établi, sa position dans le jardin

botanique laisse penser qu'il lui est antérieur : en dessinant les plans du site, les frères Bühler ont fait converger toutes les allées vers l'incroyable sujet... Un hasard peu probable.

LE DON DE CHARLEMAGNE

À quelques pas du hêtre, le buste de Jacques Charlemagne Jean-Delamare est le point numéro 6 de la visite et mérite, de fait, une attention toute particulière. Né à Bayeux en 1772, Jacques Charlemagne Jean-Delamare était revenu dans sa ville natale à l'issue d'une brillante carrière professionnelle. Célibataire et sans enfant, il avait consacré la fin de sa vie et une grande partie de sa fortune à améliorer le sort matériel et l'éducation de la classe pauvre de la Ville. En vue de favoriser l'éducation horticole, il avait fait don à la Ville du terrain de 2 hectares où fut créé le jardin botanique. L'œuvre du sculpteur Pierre Hottin lui rend hommage.

AMÉRIQUE, CHILI, INDE...

Le reste de la balade invite à un voyage vers des contrées lointaines... Chêne rouge d'Amérique, marronnier d'Inde, araucaria du Chili mais

également tulipier de Virginie ou sequoia géant de Californie dévoilent une petite partie de l'histoire de la botanique. Introduits en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles pour leurs qualités ornementales, leur intérêt scientifique ou un usage naval, ces espèces prospèrent depuis sur le continent. Une histoire naturelle qui s'est en partie écrite à Bayeux.

Ainsi s'achève la visite mais un dernier regard vers le jardin s'impose : le massif situé à l'entrée du site révèle chaque année le talent des jardiniers de la Ville. Après le 80^e anniversaire du Débarquement en 2024 et le Tour de France en 2025, les agents esquisseront cette année une fresque en hommage au Général de Gaulle et son célèbre discours de Bayeux. Ce texte fondateur de la V^e République a été déclamé en juin 1946 sous les tilleuls de l'ancienne place du Château, devenue depuis place de Gaulle. Une stèle y rappelle cet événement. Mais ça, c'est une autre histoire... ▲

UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Le jardin botanique de Bayeux est inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Cette inscription intègre également les allées, les murs, les piliers d'entrée et les façades des deux pavillons qui encadrent l'accès rue de Port-en-Bessin. Ce patrimoine bâti a récemment fait l'objet d'interventions : sur la maison du gardien (pavillon sud), la toiture et les souches de cheminée ont été refaites. L'heure est désormais au diagnostic intérieur.

FAIRE VIVRE LE JARDIN

Depuis quelques années, de nombreuses animations font vivre le jardin botanique toute l'année. Saint-Valentin, chasses aux œufs, concerts, visites guidées, sessions sportives... La Ville et de nombreuses associations y prennent racine, pour le bonheur de tous.

en bref LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE

En janvier dernier, la tempête Goretti entraînait avec elle plusieurs spécimens du jardin botanique. Un marronnier était notamment tombé sur le hêtre pleureur, touchant deux de ses branches charpentières. L'expert arboricole Jean-Eudes Bégart, mandaté par la Ville, a réalisé une étude phytosanitaire. Les premières conclusions sont attendues avant l'été. Également touchés, les câbles et cordages qui soutiennent le hêtre font eux aussi l'objet d'une étude approfondie.



PATRIMOINE MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE PROTÉGER

Approuvé en 1987, mis à jour une première fois en 2007, le plan de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bayeusain va faire l'objet d'une nouvelle révision. Portée par Bayeux Intercom, en collaboration avec l'État, et assurée par un architecte spécialisé, l'opération comprend une phase d'études approfondies sur la connaissance du patrimoine bâti et non bâti.

Certains propriétaires bayeusains sont directement concernés. Explications.

Le patrimoine exceptionnel de Bayeux n'est plus à démontrer. Dès 1971, le ministère des affaires culturelles et le ministère de l'équipement classaient un périmètre de près de 82 hectares comme « secteur sauvegardé ». En 2016, la dénomination de « site patrimonial remarquable » (SPR) a remplacé les secteurs sauvegardés mais les objectifs sont restés les mêmes : reconnaître la qualité du patrimoine urbain, architectural et paysager, et inscrire durablement sa valorisation. Pour cela, un SPR peut s'accompagner d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Dans le Calvados, seules Bayeux et Honfleur en sont dotées. Ce document d'urbanisme fixe les règles à appliquer au sein d'un SPR et remplace alors le plan local d'urbanisme (PLU). Approuvé en 1987, le PSMV

n'a connu depuis qu'une seule révision. Pour répondre aux nouveaux enjeux – environnementaux notamment – Bayeux Intercom (compétente en matière d'urbanisme) et l'État en ont acté la seconde.

CONJUGUER PASSÉ, PRÉSENT ET FUTUR

En raison de son association au SPR, le PSMV est souvent perçu comme uniquement dédié au patrimoine (que celui-ci soit bâti ou non). Bien qu'une large partie y soit consacrée, d'autres problématiques sont abordées pour faire de l'espace urbain un véritable lieu de rencontre, adapté aux modes de vie actuels. Vitalité du

centre-ville, mobilités, habitat, environnement, aménagement, commerce... Le PSMV est à la fois un outil de protection mais également un véritable guide conciliant patrimoine et enjeux contemporains, au service de l'évolution de Bayeux. Suivie par la commission locale du SPR, au sein de laquelle siègent notamment des représentants d'associations du patrimoine, la révision du PSMV vise l'amélioration du confort de vie dans l'ancien (rénovation énergétique, photovoltaïque, accessibilité...) tout en préservant le caractère exceptionnel du centre historique.

*Certains
propriétaires
bayeusains
sont
directement
concernés*



QUELQUES REPÈRES

SEPTEMBRE 2025

Arrêté préfectoral fixant la mise en révision du PSMV

JANVIER 2026

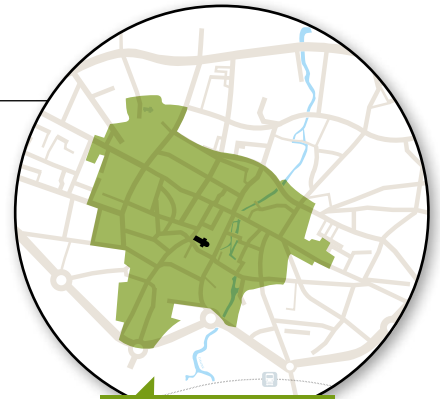
Choix de l'architecte du patrimoine

2026-2028

Phase d'étude et notamment visites d'immeubles
 > Concertations (registre en mairie)
 > Réunions publiques
 > Balades urbaines publiques
 > Panneaux d'information

2029-2030

Volet administratif (enquête publique, présentation en commission nationale à Paris)



PÉRIMÈTRE CONCERNÉ



le mot de...

Carine Bion-Hetet

Maire-adjointe en charge de l'urbanisme et de la politique de la Ville

« Parce que nous ne sommes que des passeurs dans l'histoire de notre ville, il est important d'avoir une vision globale de ce projet. Le cabinet Maurel n'effectue en aucun cas des visites fiscales ou de contrôle du respect des règles d'urbanisme, mais bien un inventaire destiné à réévaluer les protections actuelles et préserver, pour les générations futures, les éléments patrimoniaux de plusieurs siècles qui font la richesse et la beauté de Bayeux. »

en bref

RECENSEMENT PATRIMONIAL

Parce qu'une protection adaptée du patrimoine passe par une amélioration de sa connaissance, la révision du PSMV intègre une étude approfondie de la richesse architecturale du SPR. Celle-ci portera sur environ 600 immeubles^{*} identifiés par les services de la collectivité, l'architecte des bâtiments de France mais avant tout par Gilles Maurel, l'architecte-urbaniste du patrimoine mandaté pour ce vaste travail de terrain. Épaulé de son équipe de paysagistes et de thermiciens, il visitera les immeubles ciblés pour inventorier leur richesse extérieure et intérieure et ajuster, au besoin, les protections actuelles. Les propriétaires seront

informés par courrier et auront la possibilité d'accepter ou non la démarche. Les notes et photos prises durant les visites seront consignées dans des « fiches immeubles » qui ne seront consultables que par les services de l'État (direction des affaires culturelles et unité de l'architecture et du patrimoine) et le service urbanisme de la Ville de Bayeux pour l'instruction des demandes d'autorisation.

Pour les architectes, les urbanistes ou les habitants concernés, ces visites sont l'opportunité d'en apprendre davantage sur l'histoire du bâti ancien et d'avoir une vision plus claire des richesses existantes et des modalités de leur entretien (restauration, rénovation énergétique, aménagement...). ▲

Travaux extérieurs ou intérieurs : une demande est nécessaire

Au sein du SPR, les habitants souhaitant réaliser des travaux doivent effectuer une demande préalable, même si les interventions portent sur des parties non visibles (cour, façade intérieure...) ou sur l'intérieur du bâtiment. Une autorisation peut effectivement être nécessaire si les travaux entendent modifier ou supprimer des éléments architecturaux anciens et remarquables.

Contact

SERVICE URBANISME
 2 bis place Gauquelin Despallières
 02 31 51 20 42
 urbanisme@mairie-bayeux.fr

LES TRAVAUX C'EST AUSSI...



✓ C'EST FAIT !

Fin février, la Ville a profité des vacances scolaires pour reprendre les enrobés rue Baron Gérard, le long du lycée Arcisse de Caumont soit sur la portion située entre le Bypass et l'avenue Guillaume le Conquérant. Des interventions qui suivent le programme de réfection engagé par la collectivité depuis de nombreuses années.



C'EST AU PROGRAMME !



Le plan cyclable de Bayeux Intercom a franchi une nouvelle étape administrative en début d'année. Si la phase d'études doit encore durer de quelques semaines à quelques mois selon la nature des travaux, de premières réalisations devraient voir le jour dès 2026 sur la commune de Bayeux. La rue de la Résistance, le boulevard Clemenceau, le tronçon Bayeux-Vaucelles sont les premiers concernés. À suivre donc !

*Immeubles dans ce contexte : comprendre bâtis, qu'ils soient collectifs ou individuels.

ÉVÉNEMENT **1946-2026 :
80^e anniversaire
du discours de Bayeux**

16 juin 1946. À l'occasion du second anniversaire de la Libération, le général de Gaulle - qui ne s'est pas exprimé depuis qu'il a démissionné en janvier 1946 de ses fonctions de Président du Gouvernement provisoire - choisit Bayeux pour sa rentrée politique. Le 16 juin 1946, il revient donc là où, deux ans plus tôt, il prononçait son premier discours en France libérée. Cette fois, avec le « discours de Bayeux », il pose les bases de ce qui deviendra la V^e République. Pour célébrer ce moment historique pour Bayeux et la France, la cité bajocasse concocte un programme fait de temps cérémoniels mais également populaires. Conférence, exposition, projection... **Du 14 juin - date de son retour en France en 1944 - au 18 juin - célèbre pour son appel en 1940 - le Général est mis à l'honneur.** Avec le soutien de la fondation Charles de Gaulle.

Plus d'infos sur bayeux.fr (agenda)

TIR À L'ARC **Le club s'installe
à Henry Jeanne**

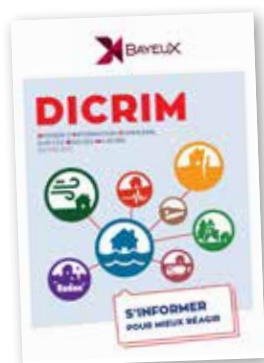
Auparavant accueillis sur les terrains de la ferme de Sully pour leur pratique extérieure, les quelque 70 licenciés du club de tir à l'arc profitent désormais d'un espace aménagé au cœur du complexe sportif Henry Jeanne. Situé à l'entrée du site, le terrain est partagé entre les archers, les athlètes, les groupes scolaires et les joueurs de gateball. Pour sécuriser les lieux, des palissades de quatre mètres de hauteur ont été installées. Des cibles mobiles et leurs systèmes de stockage ont par ailleurs été achetés. La pratique en salle et les compétitions restent organisées au sein de l'aire couverte du complexe Henry Jeanne, au COSEC ou au stade de Nihault.

SÉCURITÉ **Que faire en cas d'accident
ou de catastrophe ?**

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été mis à jour par la collectivité. On y retrouve des données sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde face aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune : inondation, séisme, mouvement de terrain, radon, transport de matières


dangereuses, feux d'espaces naturels et cultivés, engin de guerre et phénomènes climatiques. L'objectif du DICRIM est de fournir aux administrés les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre en cas d'accident ou de catastrophe.

Disponible en téléchargement sur le site bayeux.fr, rubrique Vivre à Bayeux > Sécurité.

ACTION SOCIALE **Avec la Guitoune,
un service public
au plus près des
habitants**

Au premier coup d'œil, c'est un vélo cargo. Mais quand la Guitoune se déploie, elle révèle une table, des chaises et un parasol. Un véritable espace d'accueil convivial, original... Et itinérant ! Achetée par le CCAS de Bayeux en partenariat avec la CAF du Calvados et la Mutualité Sociale Agricole, la Guitoune sera utilisée par les agents du centre communal d'action sociale, de la Ville et de Bayeux Intercom (action culturelle, Les 7 lieux...). Une nouvelle approche, en dehors des sentiers battus, pour aller à la rencontre de celles et ceux qui n'osent pas franchir la porte des centres sociaux ou des structures culturelles et peinent à tendre la main.

 Instagram

 1735 likes

Notre reel réalisé aux premiers jours du printemps vous a particulièrement plu ! Du soleil, des fleurs... Que du bonheur !

@bayeuxofficiel



PROPRETÉ URBAINE

Huit nouveaux cendriers de rue

Après l'installation début 2025 de treize cendriers de rue et trois cendriers pédagogiques aux abords des lycées, la Ville de Bayeux reçoit en 2026 huit nouveaux éteignoirs. Si l'installation en centre-ville se densifie, le maillage se développe avec des cendriers aux abords de la gare, des commerces avenue Clemenceau et rue de Beauvais. En parallèle, un cendrier mobile va être déployé sur les grands événements. Ces dispositifs, associés aux deux points d'apport grand public et aux collecteurs remis aux commerçants volontaires, ont permis l'an dernier de faire entrer dans un circuit de revalorisation 113 280 mégots. Triés, broyés, dépollués, ceux-ci sont transformés en plastique et entament une seconde vie en devenant panneau signalétique ou mobilier urbain.

PIÉTONISATION

La rue est à vous !

En 2026, la piétonisation du centre de Bayeux est organisée comme l'an passé, à savoir :

> QUARTIER CATHÉDRAL

Piéton du 1^{er} avril au 31 octobre, tous les jours, de 19h à 4h45.

La collecte des déchets est assurée le matin entre 6h et 8h. Les riverains doivent sortir leurs poubelles la veille au soir. Les commerçants et restaurateurs utilisent les points de collecte.

> RUE SAINT-JEAN

Piétonne du 1^{er} avril au 31 décembre, tous les jours, de 10h30 à 4h45. Borne baissée de 4h45 à 10h30 pour les livraisons.

> RUE PRINCIPALE

- **Été** : du premier week-end de juillet au dernier week-end d'août, les samedis après-midis de 14h à 19h.

- **Hiver** : les deux week-ends précédant Noël, samedis et dimanches de 14h à 19h.

À NOTER

> **Pour les riverains** qui disposaient d'un droit d'accès ou les nouveaux arrivants, il est nécessaire de se rapprocher de la police municipale pour activer ou réactiver son droit d'accès.

> **Pour toute nouvelle demande d'accès**, les personnes éligibles doivent déposer un dossier complet auprès de la police municipale (formulaire et liste des pièces sur le site internet de la Ville).

> **Les personnes à mobilité réduite ou invalides** résidant au sein du périmètre de piétonisation sont invitées à se rapprocher de la police municipale pour étudier les modalités d'accès possibles.

> **Lors de manifestations et événements exceptionnels** (Médiévales...), les riverains ne peuvent accéder en voiture à leur logement, des dispositifs particuliers étant mis en place pour la sécurité de tous.

Plus d'infos sur pietonisation.bayeux.fr



AGENDA

Ô JEUNESSE

Du 26 avril au 6 mai

NUIT DES CATHÉDRALES

Samedi 9 mai

DE LIN ET DE LAINE, TRIPTYQUE D'EXPOSITIONS SUR LA TAPISSERIE DE BAYEUX

Du 14 mai 2026
au 19 septembre 2027

JOURNÉES DE L'EUROPE

Du 18 au 28 mai

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Samedi 23 mai

PIERRES EN LUMIÈRES

Samedi 30 mai

BAL DE LA LIBERTÉ (MIDI)

Dimanche 7 juin

39^{ES} MÉDIÉVALES DE BAYEUX

Du 3 au 5 juillet

FÊTE NATIONALE À BAYEUX

Lundi 13 juillet

RENDEZ-VOUS À LA CATHÉDRALE

Du 14 juillet au 29 août

MARCHÉ DU TERROIR ET DE L'ARTISANAT NORMAND

Tous les jeudis du 16 juillet au 27 août

RAID DU BESSIN

Du 18 au 20 août

CONTEST AU SKATEPARK

Samedi 5 septembre

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre

CONSEILS MUNICIPAUX

10 juin, 8 juillet

Bayeux Intercom, place Gauquelin Despallières
(salle des assemblées). Les séances sont publiques.

à noter



Infos pratiques, permanences,
agenda, démarches en ligne...
Retrouvez toutes les infos sur
bayeux.fr



expression de la

MAJORITÉ

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : Arnaud TANQUEREL, Loïc JAMIN, Carine BION-HÉTET, David LEMARESQUIER, Emmanuelle CHABERTIER, Didier BAREY, Frédérique FAVRE, Aurélien MARIE, Axelle MORINEAU, Édouard MOULIN, Isa BOUDARD, Jean LEPAULMIER, Marie-Emmanuelle JOLIBOIS, Anne-Elisabeth AUBERT, Eric PIOGER, Bérénice ADELIN, Aurélien ANDRÉ, Agnès VALETTE, Christophe GOSSELIN, Christelle BASLEY, Denis MEZERETTE, Nathalie LEHERPEUR, Guillaume PACARY, Anastasia DUPONT, Olivier LAISNEY, Ophélie CHAUVEL, Benoît DAVID, Catherine PHILIPS, Gabin DORBEC, Louise GENDRY.

De beaux défis devant nous

Le 15 mars, dès le premier tour des élections, vous avez été très nombreux (77,11 % des votants) à faire confiance à la liste que nous avons eu le plaisir de représenter. Par son ampleur, ce résultat nous va droit au cœur et nous rappelle la responsabilité qui nous incombe. Nous souhaitons d'abord vous adresser un mot simple : merci.

Par ce vote, vous avez reconnu le travail accompli ces dernières années et exprimé votre volonté de voir Bayeux naturellement poursuivre son chemin dans la continuité, avec ambition et sérénité. Vous avez également soutenu l'esprit de l'équipe que nous formons : motivée, disponible et profondément attachée à notre ville.

Nous avons devant nous des priorités concrètes et des feuilles de route claires. Avec la famille au sens large et l'attractivité résidentielle comme fil conducteur. Et la sécurité, la propreté et la végétalisation nos boussoles.

Nous voulons faciliter l'installation et le quotidien des familles grâce à un

guichet unique, des modes de garde atypiques, des aides à l'éducation, la rénovation et la création d'aires de loisirs. Pour retrouver une dynamique démographique positive.

Nous soutiendrons l'accès aux soins de proximité en ouvrant un second Pôle Santé, en organisant le regroupement de nouveaux professionnels sur un troisième site et en nous engageant dans le maintien de notre hôpital.

Convaincus que l'insécurité est la première des inégalités, nous déploierons rapidement un dispositif de vidéoprotection et renforcerons les moyens et prérogatives de notre police municipale et de notre brigade verte.

Nous continuerons à apaiser le centre-ville et à faire de la place à la nature en ville en poursuivant la désimperméabilisation et la végétalisation, en développant les mobilités douces, en maintenant la piétonisation.

Nous serons au rendez-vous de la réouverture du musée de la Tapisserie,

afin de garantir la conservation de ce patrimoine exceptionnel, d'en renforcer le rayonnement culturel et touristique et de dynamiser l'économie locale.

Sans oublier le développement de logements modernisés et abordables, notamment sur l'ancien site LCL ; la mise en place de balades-diagnostics pour favoriser le lien entre élus et habitants ; la création d'un terrain synthétique...

Les commerces, l'économie, l'emploi resteront au cœur de nos actions, tout comme la gestion financière rigoureuse de la collectivité.

Avec humilité et détermination, nous continuerons à agir pour que Bayeux demeure Bayeux.

Merci à toutes et tous pour votre confiance.

expression de la

MINORITÉ

BAYEUX POUR TOUS : Richard BROUZES, Lou ANFRIANI, Alexis LE COUTOUR.

Chères Bayeusaines, chers Bayeusains,

Nous remercions chaleureusement les habitants qui se sont retrouvés dans les propositions que nous avons portées durant la campagne. Elle s'est déroulée dans le respect de chacun. Le vote a désigné une liste que nous félicitons. Elle dirigera la ville mais avec une prime majoritaire écrasante de 50% qui conduit notre liste à n'avoir que 3 élus soit 10% du conseil alors que 23% de nos concitoyens nous ont accordé leur confiance. Et près de la moitié des inscrits n'ont pas voté. Durant ce mandat, nous aurons à cœur de vous représenter fidèlement. Notre objectif est clair :

construire une ville où il fait bon vivre et qui répond aux enjeux de la transition environnementale.

Le bon vivre, c'est une ville dont la démographie ne décline pas et dans laquelle «on se verrait bien rester». Pas une ville de passage.

Une ville attractive pour tous notamment les jeunes, les familles, les plus modestes. Pour cela il faut un logement accessible, disponible et le refus de la spéculation et des logements touristiques laissés vides une grande partie de l'année.

C'est une ville qui donne plus de place aux piétons et cyclistes et moins à la voiture avec une circulation apaisée limitée à 30 km/h et bien sûr une large piétonisation comme c'est une évidence dans un nombre croissant de villes.

C'est aussi une ville qui économise l'énergie et donne plus de place à la végétalisation.

C'est enfin une ville où chacun se sent en sécurité grâce à une police de proximité et un lien humain fort.





« Son héritage,
sa connaissance et son
érudition perdureront. »

ANTOINE VERNEY LE GARDIEN DE LA TAPISSERIE S'EN EST ALLÉ

Vendredi 20 février, un dernier hommage était rendu à Antoine Verney au sein de la majestueuse Cathédrale. Le conservateur des musées bayeusains, décédé subitement à l'âge de 62 ans, a œuvré durant plus de trente ans au rayonnement de l'histoire et du patrimoine de Bayeux et plus largement de la Normandie. Son héritage perdurera à travers les réalisations qu'il a portées et les ouvrages qu'il a signés.

Né en 1963 dans la petite commune de Littry, quand cette dernière n'était pas encore associée à celle du Molay, Antoine Verney était un enfant du cru. Exilé à Paris durant les années 80 pour de brillantes études d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie – toutes auréolées de mentions prestigieuses – il était

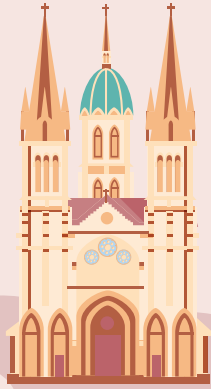
naturellement revenu à Bayeux en 1991 pour intégrer la collectivité en qualité de conservateur territorial du patrimoine et directeur du musée Baron Gérard. Aujourd'hui connu sous l'acronyme MAHB, le musée avait fermé ses portes en 2001 pour mieux les rouvrir en 2013, après dix ans d'études et quatre de travaux.

Un programme conduit avec succès par le diplômé des écoles du Louvre, du Patrimoine et de la Sorbonne, qui vivait là le premier redéploiement muséal de sa carrière. Devenu en 2009 conservateur des trois établissements bayeusains, cet ancien saisonnier des musées menait depuis plusieurs années son deuxième projet de redéploiement : celui du musée de la Tapisserie de Bayeux. Passionné par la célèbre broderie millénaire dont il connaissait tous les secrets, il rêvait depuis de nombreuses années sa nouvelle présentation et son retour historique en Angleterre. Deux concrétisations qui auraient constitué à n'en point douter l'apogée d'une carrière érudite. « Ils sont rares les conservateurs qui ont la chance de refaire deux musées au cours de leur carrière » avait-il l'habitude de souligner avec malice. Ses collaborateurs, qu'il avait pour la plupart recrutés et formés, auront à cœur de poursuivre son grand œuvre. Reconnu par ses pairs, auteur de nombreux ouvrages, Antoine venait d'être nommé chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres ; sa médaille lui sera remise à titre posthume. À l'image de la Tapisserie qui serait privée de sa dernière scène, le récit de la vie d'Antoine Verney s'achève brutalement.

Mais son héritage, sa connaissance et son érudition perdureront. Au détour d'une œuvre au MAHB, à travers un détail de la Tapisserie, dans les couloirs du musée de la Bataille de Normandie ou entre les lignes de ses écrits... Celui qui était farouchement attaché à la transmission n'aura pas échoué dans son dessein : proches, collègues, amis et futurs lecteurs de ses œuvres honoreront, d'une manière ou d'une autre, la mémoire de ce passeur de l'Histoire.

« La perte de notre directeur va bien au-delà du domaine professionnel car nous perdons d'abord un ami. Présent dans la collectivité depuis 1991, Antoine avait recruté et accompagné un grand nombre d'entre nous. D'une érudition et d'une curiosité sans limite, il avait une vision, et toujours plusieurs coups d'avance. Son énergie et son exigence étaient moteurs pour nous tous. Il aimait être facétieux, impertinent et ne manquait pas d'autodérision, mais il savait surtout faire confiance. Charge à nous désormais de nous en montrer à la hauteur. »

L'équipe des musées
de Bayeux



Cathédrale de Bayeux



Le moulin Coisel et sa roue



Pause dans les commerces et restaurants
rue de Nesmond



Allée des Augustines

*Poursuivez
votre visite de*

BAYEUX

vers la rue de Nesmond



Balade des bords de l'Aure



Chantier du nouveau musée de la Tapisserie



Découverte de l'Espace Naturel Sensible